



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

EURE-ET-LOIR

→ Jacky S -

Chartres, le 30 Septembre 2021

Monsieur le Maire de Champhol
MAIRIE DE CHAMPHOL
15 Rue de la mairie
28300 CHAMPHOL

Direction Entreprises et Territoires

DOSSIER SUIVI PAR Tony ANDRE
Nos Réf. : TA/IB -75/21



Monsieur le Maire,

Par votre courrier en date du 16 Septembre 2021, vous soumettez à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire - Eure-et-Loir, le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir émet un **avis favorable** au projet présenté.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Michel CIBOIS



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE

CMA Eure-et-Loir

24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres - 02 37 91 57 00

www.cma28.fr - info.contact@cma-28.fr

www.artisanat.fr

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020